

Le stationnement des vélos dans les gares devient obligatoire

Publié ce jeudi 10 juin, le décret d'obligation de créer des stationnements sécurisés pour les vélos en gare finalise les dispositifs sur l'intermodalité de la [loi d'orientation des mobilités](#). Éclairage.

Le [décret du 8 juin](#) (n° 2021-74) impose la **mise en place d'infrastructures de stationnement dans les gares** « à moins de 70 mètres d'un accès au bâtiment voyageur ou aux quais », situé dans un lieu « couvert et éclairé ». Ce texte oblige également la sécurisation du site soit par « vidéo-surveillance », soit par « un système de fermeture sécurisée » ou « par une personne présente sur les lieux » qui pourra être détachée par SNCF Gares & Connexions, la Régie autonome des transports parisiens... ou par « **une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales** ».

En annexe, le décret précise le nombre de stationnements sécurisés par gare, allant d'un minimum de **10 places pour de nombreuses villes, à 1000 stationnements**, pour un total plancher de 71 000 places minimum à atteindre.

Le Club se félicite de la parution attendue de ce décret qui va demander aux aménageurs **une réflexion systématique sur l'accès des vélos dans les gares**, en concertation avec les collectivités. En revanche, on sait l'importance de considérer ces objectifs comme des minimas, car la plupart de ces stationnements risquent d'être rapidement saturés. Pour rappel, le rapport des Assises de la mobilité en décembre 2017 fixait « un objectif de nombre de places de stationnement correspondant à **10 % des passagers en gare** ». Le parking à vélos d'Utrecht, aux Pays-Bas (le plus grand au monde) contient **12 500 places pour une ville de 350 000 habitants** !

Le vélo, candidat aux élections départementales et régionales

Le vélo affirme son caractère incontournable pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains.

Une politique vélo ne peut se passer des [départements et des régions](#), tant **pour les investissements que pour le fonctionnement** et pour assurer une continuité cyclable des infrastructures et des services. Voirie, sécurité, intermodalité, collèges et lycées, soutien à la filière, plateformes de mobilité, formation professionnelle... **de nombreuses compétences gérées par les conseils départementaux et régionaux intéressent le vélo** et les mobilités actives.

Le **Club s'associe à la plateforme [Parlons vélo](#)** ! aux côtés de la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette), Vélo & Territoires et l'UNION sport & cycles pour rappeler les enjeux et permettre aux candidats d'afficher leur ambition pour le vélo . A relayer largement !

Projet de recherche des effets de la pandémie sur la pratique cyclable

Une équipe de chercheurs en sciences sociales lance une vaste enquête sur les pratiques du vélo avant et pendant la pandémie.

Cette enquête internationale s'intéresse à **la manière dont les politiques influencent le caractère cyclable des agglomérations et les pratiques du vélo**. Conçu dans le cadre du projet [Vélotactique](#), le questionnaire s'adresse à toutes les personnes de plus de 18 ans qui ont fait du vélo dans une ville française au cours des deux dernières années.

N'hésitez pas à répondre et faire circuler [cette enquête](#)

Les voies vertes parlent à l'Europe

Le Parlement Européen appelle à la reconversion des lignes ferroviaires abandonnées en voies vertes.

La [résolution du 25 mars 2021](#) sur l'**établissement d'une stratégie de l'Union européenne pour le tourisme durable** «(...) demande à la Commission d'encourager la reconversion de voies ferrées abandonnées, notamment en soutenant des projets de pistes cyclables sur les anciennes voies ferrées, (...)».

Une réussite à porter à l'actif de l'[association européenne des voies vertes](#) (AEVV) qui a plaidé en faveur de cette recommandation.

Première causerie du Club : Stein van Oosteren à l'honneur

Destiné aux élu.e.s et aux agents des collectivités, le dernier endroit où l'on cause vélo s'ouvre mercredi 23 juin, de 19h à 20h.

Le premier invité de ce rendez-vous (en présentiel et en distanciel) est Stein van Oosteren, auteur du livre *Pourquoi pas le vélo ? Envie d'une France cyclable* et animateur du documentaire *Together we cycle* (Faire du vélo ensemble). Le premier aborde **les freins psychologiques au développement du vélo** et recense les bonnes raisons d'en faire. Le second raconte comment **la mobilisation citoyenne et le choc pétrolier ont transformé les Pays-Bas en pays cyclable**. De quoi nous inspirer !

Un rendez-vous **réservé aux adhérents du Club**.

S'inscrire [ici](#)

À l'agenda

Vendredi 11 juin 2021, de 10h à 11h30, formation à distance : **Organiser et financer les politiques cyclables, les différentes pistes de financement en faveur des politiques cyclables.**

Une formation organisée par Agir et le Club des villes et territoires cyclables ; gratuite

réservée aux adhérents du Club et d'Agir. Informations complémentaires et inscriptions [ici](#)

Le catalogue de formation *Vélo et autres mobilités actives*, à retrouver sur l'[espace adhérents](#) du site.

Jeudi 17 juin, de 10h à 12h, webconférence sur le programme Moby qui accompagne les collectivités et les établissements vers l'écomobilité scolaire. Moby est un programme financé à 75% par le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), porté par l'entreprise Éco CO2. Un dispositif complémentaire à l'animation Mobiscol portée par le Club et Vivacités Ile-de-France. Inscription [ici](#)

Jeudi 24 juin de 14h à 16h, webinaire : Le stationnement, enjeux, planification et outils d'aménagement. À l'occasion de ce webinaire organisé par le Cerema, en partenariat avec l'AITF (association des ingénieurs territoriaux de France), sera présenté le nouvel ouvrage : *Le stationnement sur l'espace public, stratégies et préconisations pour aménager*.

Inscription [ici](#)

Recrutements

Le **département du Tarn** recherche **un(e) charge(e) de mission « plan vélo »** afin d'assurer le volet technique du plan départemental le Tarn à vélo. Candidatures à déposer avant le 27 juin 2021.

Infos et candidatures [ici](#)

Le bureau d'études de la direction générale adjointe aménagement des territoires de **Tours Métropole Val de Loire** propose **un stage de fin de cycle en études d'ingénierie de 3 à 6 mois** pour une **étude de faisabilité sur le réseau structurant cyclable**. Contact : Gérald Mossière - g.mossiere@tours-metropole.fr - 06 37 64 10 96

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

